



Litige avec un fournisseur, demande remplacement d'un mobilier

Par **SABINE**, le **28/10/2009** à **10:05**

Bonjour,
Nous avons acheté sur la foire de Brignoles une table de salle à manger (1400 e).
La livraison s'est effectué fin Juillet 2009, selon la disponibilité du fournisseur, un soir vers 22 h ???
Après la livraison, nous avons constaté que la table présentait des défauts d'assemblage au niveau du plateau.
Nous avons donc contacté ce fabricant, situé dans le Var, qui, en réponse à notre requête, nous a précisé par courrier qu'il ne s'agissait pas de défauts mais de joints de dilatation qui se refermeraient au fil du temps.
A vu de cette réponse très fantaisiste nous avons demandé par courrier recommandé le remplacement du plateau de la table par un identique à celui exposé lors de la Foire.
A ce jour aucune réponse, aucun appel.
Nous ne souhaitons pas en rester là, vers quel organisme pouvons nous nous diriger afin d'obtenir réparation.
Merci, bonne journée.

Par **jeetendra**, le **28/10/2009** à **10:16**

[fluo]DGCCRF du VAR[/fluo]
Centre Interadministratif des Lices
98 rue de Montebellorn
83000 Toulon
téléphone : 04 94 89 96 10
Bonjour, contactez la dgccrf à Toulon, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des consommateurs et pourront vous aider à trouver une solution, cordialement.

Par **SABINE**, le **28/10/2009** à **11:08**

merci pour votre réponse
bonne journée